

honneur, mais de consacrer le triomphe de la mutualité.

Comment ne serions-nous pas fiers des progrès qu'elle a faits, lorsque nous nous reportons vers son passé lointain et suivons sa marche depuis quarante années? Au début, ce n'était pas sans crainte que des citoyens au cœur généreux se réunissaient en Sociétés, mettaient en commun leurs faibles cotisations, visitaient et assistaient leurs malades, allaient chercher un médecin souvent mutualiste comme eux. Une législation qui avait la prétention d'encourager la mutualité, mais dont au fond l'arrière-pensée était faite de méfiance, arrêtait son développement.

Ce qui était association portait outrage au pouvoir central. Nous étions considérés comme des conspirateurs. Aujourd'hui, quarante ans après, quel spectacle! Le Président de la République préside la fête solennelle de la Mutualité, et y reçoit trop de compliments. Le gouvernement tout entier, les présidents des Chambres, le président du conseil, le "ministre de la mutualité", les hommes les plus considérables dans le pays sont à ses côtés, acclamant la mutualité, se réjouissant de ses progrès. C'est aujourd'hui le triomphe du troisième terme de la devise républicaine. La fraternité est réalisée, et avec elle est réalisée la paix sociale.

Je retiens dans un de vos discours une formule qui est bien la vôtre: "Des hommes qui se réunissent pour faire le bien, sans nuire à personne."

Pardon, mon cher Mabileau, elle est de vous cette formule, et je vous la restitue; mais tous ici nous avons eu la même pensée. Oui, il n'y a plus de ces esprits chagrins qui redoutaient la mutualité et voyaient dans elle je ne sais quel symptôme de plébiscite dangereux. Les mutualistes n'ont jamais été des plébiscitaires, ni des préparateurs de coups d'Etat.

Quant à ceux qui prédisent de bonne foi la faillite de la mutualité, qu'ils se rassurent! Nous n'avons jamais promis que ce que nous pouvions tenir; nous n'avons jamais parlé de trompeuses loteries où tous pourraient gagner le gros lot. Nous assurons aux mutualistes une légère pension; si les lois économiques ne permettaient pas de la maintenir dans son intégrité, les mutualistes ne réclameraient pas, associés d'avance pour la perte comme pour le gain. Certaines mutualités ont passé par des moments difficiles. Quelques bons esprits disaient: "C'est la faillite". Il n'en a rien été. Ce fut une occasion de réflexions, de modifications intérieures. La marche en avant a repris, d'une allure plus sûre. Ces crises ont fait prévaloir la sagesse et le bon sens.

La fête d'aujourd'hui a une autre signification: elle affirme ce que peut l'initiative privée, aidée par le législateur. Toutes les œuvres à l'épanouissement desquelles nous assistons ont été fondées par l'initiative privée. La loi a été faite, quand les mœurs en ont eu pré-